



# PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Montauban, le 21 juin 2026

## ***Communiqué de presse***

***Le Tarn-et-Garonne est placé en vigilance rouge canicule  
à compter du lundi 22 juin 2026 à 12h00***

Le préfet de Tarn-et-Garonne vous informe que Météo-France a placé le département en vigilance météorologique rouge pour le phénomène canicule, à compter de lundi 22 juin à 12h00.

Un épisode caniculaire d'intensité exceptionnelle s'installe pour plusieurs jours dans le département avec des températures élevées. Les maximales atteignent 40 degrés, parfois davantage localement, et les minimales oscillent entre 21 et 23 degrés.

Dans ce contexte exceptionnel de fortes chaleurs, le préfet a réuni dès dimanche les services de l'État, pour une mobilisation optimale face à la situation de canicule. Ainsi, dès lundi 22 juin à 11h00, le Centre Opérationnel Départemental (COD) sera ouvert afin de mettre en œuvre les mesures adaptées en fonction de l'évolution. Les services de secours, les services de santé, les urgences hospitalières sont mobilisés.

Il convient d'être attentifs aux consignes qui pourront être données directement par les établissements scolaires selon les recommandations de la direction des services de l'éducation nationale. A noter qu'aucun examen n'est prévu le lundi 22 juin pour les collégiens et lycéens.

Les services de l'État en lien avec les élus ont un regard attentif concernant les personnes en situation de vulnérabilité qu'il s'agisse des personnes âgées, en situation de handicap, ou de personnes isolées

### ***Les premières mesures prises sont les suivantes :***

Les activités sportives en plein air sont interdites.

La consommation d'alcool sur la voie publique est également interdite pour les personnes en situation de vulnérabilité: Les maraudes ont été intensifiées, et les horaires des structures d'hébergement sont étendus.

**Les recommandations sont les suivantes :**

Concernant les travailleurs, il appartient à chaque employeur de réévaluer quotidiennement les risques encourus par chacun des salariés, en fonction de la température et de son évolution en cours de journée, de la nature des travaux devant être effectués, notamment en plein air ou dans des environnements présentant déjà des températures élevées, ou des travaux comportant une charge physique, de l'âge et de l'état de santé des travailleurs.

Il convient enfin d'avoir une vigilance particulière concernant les risques de feux de forêts, particulièrement élevés en cette période. Les barbecues sont déconseillés.

Des conseils simples sont à adopter et doivent s'appliquer à tous.

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous (brumisateurs, douche...) plusieurs fois par jour ;
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- Évitez de sortir ou de vous déplacer aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque-médiathèque, musée, commerce...) ;
- Évitez les efforts physiques ;
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, aérez la nuit) ;
- Si vous empruntez les transports en commun, pensez à emporter avec vous de l'eau et un brumisateurs et à faire boire les enfants ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches ;
- Lors de vos baignades, faites attention au choc thermique lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante ;
- En cas de crampes, maux de tête, nausées ou une fatigue inhabituelle, mettez-vous dans un lieu frais, buvez, arrêtez toute activité physique, aspergez-vous d'eau et ventilez-vous si les signes surviennent après une exposition directe au soleil. Si les symptômes s'aggravent ou persistent plus d'une heure, appelez un médecin.

**> En cas d'urgence, appelez le 15 immédiatement.**

Dans ce contexte de forte chaleur, un numéro d'information est mis à disposition du public : **Canicule info service au 0800 06 66 66**. Cette plateforme permet également d'obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles. Elle est joignable du lundi au samedi de 9h à 19h (appel gratuit depuis un poste fixe en France).

Consultez régulièrement le site de Météo-France pour vous informer : <https://vigilance.meteofrance.fr>

**Retrouvez toutes les recommandations sur :**

- <https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Actualites/Conseils-sante-face-aux-fortes-chaleurs-en-Tarn-et-Garonne>
- <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>
- <https://www.ars.sante.fr/>
- <http://invs.santepubliquefrance.fr/>
- <https://travail-emploi.gouv.fr/chaleur-et-canicule-au-travail>